



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des rapatriés

Question écrite n° 50140

## Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les revendications exprimées par l'Union syndicale de défense des intérêts des Français repliés d'Algérie. Ils souhaiteraient que le comité de suivi des rapatriés soit créé à l'instar de ce qui existe déjà pour leurs compatriotes harkis. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître les intentions du Gouvernement en la matière.

## Texte de la réponse

Un comité de suivi des harkis a été mis en place il y a quelques années dans un cadre très particulier. A ce jour, il n'est pas envisagé d'instaurer un comité de suivi des rapatriés. Toutefois, la délégation aux rapatriés est chargée de veiller à la mise en oeuvre des mesures de solidarité nationale décidées par les pouvoirs publics en faveur des rapatriés.

## Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50140

**Rubrique :** Rapatriés

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 août 2000, page 4899

**Réponse publiée le :** 23 octobre 2000, page 6043